

## CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 17 mars 2023 à 21H00

### Présents :

Mmes GENSSLER Édith, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,  
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFIOUS Raymond,  
DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwenaël.

Absents excusés : Mme LAURENT Anne, M. SERAN Loïc.

Procuration : Mme LAURENT Anne à M. CLARET Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Mme GENSSLER Edith.

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 17 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **Délibération N° 2023-04 ESIT- Participation aux frais de fonctionnement Année 2023**

Résultat du budget ECOLE 2022 : Dépenses : 610 751,98 € Recettes : 544 892,30 €.  
Déficit : 65 859,68 €. La participation aux frais de fonctionnement pour CARAGOUDES s'élève  
à 42 842 € soit 2 142,10 € par enfant (20 enfants).

**Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité**

**Délibération N° 2023-05 ESIT- Recrutement d'un Agent contractuel (agent technique polyvalent) 20h/semaine** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, période non déterminée.

**Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.**

### **Délibération N° 2023-06 Subventions communales 2023**

- Amical des sapeurs-pompiers de Caraman : 31 € Unanimité
- Mieux vivre chez soi : 61 € Unanimité
- Belote Caragoudaise : 200 € Unanimité
- Comité des fêtes Caragoudes : 2300 € (7 voix) - 2000 € (3 voix). Majorité 2300 €
- FNACA Caraman : 25 € Unanimité
- Foyer rural Caragoudes : 600 € (6 voix) - 500 € (2 voix) - 650 € (1 voix) Edith GENSSLER Présidente ne prend pas part au vote. Majorité 600 €
- Jeunes Agriculteurs Caraman : 20 € Unanimité
- Ligue nationale contre le cancer : 25 € Unanimité
- Société de chasse Caragoudes : 200 € Unanimité
- Francombat Caragoudes : 200 € (9 voix) Frank DUCOMMUN, Président ne prend pas part au vote.

**Prévisions budgétaires en investissement 2023 :** Achats d'un défibrillateur externe et d'un chapiteau.

### **Comptes rendus des réunions intercommunales**

**ESIT :** L'Entente Intercommunale de l'école de Tarabel est composée de 6 communes, représentant 1976 habitants et 190 élèves, les frais s'élèvent à 396 470 € en 2022 (fonctionnement, investissement et déficit).

**Conseil Communautaire TDL du 07/03/2023 (compte rendu effectué par M. le Maire et information reçue sur les orientations budgétaires de la communauté des communes)**

**SIPOM :** Compte rendu de la réunion des secrétaires de mairies dont l'objectif est de valoriser au mieux les déchets, préserver l'environnement et maîtriser le coût du traitement.

**Questions diverses**

- Trifyl : les visites du centre de tri pour les élus sont reportées à une date ultérieure.
- Le coût du feu d'artifice prévu pour la fête communale de septembre 2023 s'élèvera à 1700 € (5 voix) contre 1500 € (4 voix) et une abstention.
- La date du repas des Aînés est fixée le dimanche 03 décembre 2023. Le traiteur sera contacté pour réserver cette date.
- La journée citoyenne est fixée le samedi 29 avril 2023.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 14 avril 2023.

La séance est levée à 23h00